



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 98517

Texte de la question

M. Jean Launay appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la suppression des fonds habituellement réservés au soutien des chantiers de jeunes bénévoles internationaux. L'association régionale Cotravaux Midi-Pyrénées organise annuellement soixante-dix chantiers réunissant près de 900 bénévoles, jeunes et adultes, issus de milieux sociaux différents et de cultures diverses. Pour 2006, il est envisagé une baisse voire une suppression des moyens alloués aux services régionaux des affaires sanitaires et sociales, alors que de telles opérations sont reconnues par de nombreux services de l'État (DRAC, DRJS) comme des lieux de relations sociales « décroisées », de découverte de ses propres capacités et d'acquisition d'une certaine mobilité. Si cette baisse devait être confirmée, le manque de moyens financiers alloués serait préjudiciable à la pérennité de ces chantiers. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour remédier à cette baisse de financement.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98517

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6743